

BENOIT XIV ET L'ORIGINE DU ROSAIRE.

(Suite)

LES AUTRES PRETENDUS AUTEURS DU SAINT ROSAIRE,



E qui a été dit dans le précédent article devrait suffire, car, selon la remarque de Molvenda, dans ses "Annales de l'Ordre des F.F. Prêcheurs", (A.D. 1218, p. 132): "D'après le témoignage précis des Pontifes Romains, il est évident que l'on ne peut douter du fait que saint Dominique, fondateur de l'Ordre des Frères Prêcheurs, ait été l'inventeur, l'auteur, le promulgateur et le héraut, dans le monde entier, de cette admirable et céleste prière du Rosaire".

Cependant, puisque beaucoup de choses sont dites par les auteurs, au sujet du premier auteur du Rosaire, il ne paraît ni inopportun ni inconvenant d'exposer les diverses opinions sur ce sujet; notre intention n'est pas de contredire à ce que de si nombreuses Constitutions apostoliques ont déclaré, mais bien plutôt de faire voir la faiblesse de toutes les assertions contraires, et la fermeté et le bien fondé des déclarations Pontificales.

Le promoteur de la foi entre alors dans une minutieuse discussion des différentes opinions émises sur l'origine du Rosaire.

Le Rosaire a-t-il commencé avec l'Eglise, ou bien a-t-il été donné par la sainte Vierge elle-même, comme l'a soutenu un certain Basile, dans un ouvrage intitulé: "La Couronne du Rosaire?" — Cette idée, dit Lambertini, a été inspirée plutôt par la piété que par la vérité.

Doit-on attribuer le Rosaire à saint Barthelemy, comme, selon quelques-uns, fit le B. Alain de la Roche? — Cette opinion n'a pas plus de valeur que la précédente.

Faudrait-il regarder, comme instituteurs du Rosaire, les Pères du désert, à qui l'on attribue la coutume de compter